

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE
DE LA RÉGION-DE-SHERBROOKE**

Séance extraordinaire de gestion transitoire par le Comité de régie de la Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke, tenue à la salle Lafontaine du Centre administratif, au 2955, boulevard de l'Université, Sherbrooke, **le mardi 14 avril 2020 à 9 h 15.**

Présences : M. Christian Provencher, directeur général, M. Carl Mercier, directeur général adjoint à l'administration, Mme Lisa Rodrigue, directrice générale adjointe aux affaires éducatives, M. Donald Landry, secrétaire général, Mme Mylaine Lafond, adjointe exécutive, M. Daniel Samson, directeur du Service des ressources humaines, Mmes Isabelle Boucher, directrice du Service des ressources éducatives, Julie Boivin, directrice du Service des ressources financières et du transport scolaire, Paule Corriveau, directrice du Service des ressources matérielles et des technologies de l'information, Julie Caron, directrice du Centre de formation professionnelle 24-Juin, Isabelle Laroche, directrice de l'école Notre-Dame-du-Rosaire et MM. Rémy Fontaine, directeur de l'école du Triolet, Patrick Guillemette, directeur du Centre Saint-Michel, Pierre Langlois, directeur adjoint du Service des ressources matérielles et des technologies de l'information.

1.0 COMMISSAIRES

1.1 Quorum

Le quorum est constaté à 9 h 15.

1.2 Adoption de l'ordre du jour extraordinaire

GTCR 2020-050

Sur la proposition de M. Carl Mercier, appuyée par Mme Paule Corriveau, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire de gestion transitoire par le Comité de régie du mardi 14 avril 2020.

2.0 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

2.1 Renouvellement du contrat de service licences SQL

GTCR 2020-051

Attendu qu'à chaque année, la CSRS doit renouveler certains contrats de licences;

Attendu qu'en 2016-2017, nous avons été en appel d'offres pour l'achat de ces licences avec 3 ans de contrat de service;

Attendu que ce contrat de service nous permet de rester à jour dans les versions de Microsoft SQL et que cette option revient beaucoup plus économique étant donné que l'achat initial est de 141 219,88 \$;

Attendu que nous devons maintenant renouveler notre contrat de service pour une nouvelle période de 3 ans afin de rester à jour dans les versions de MS SQL pour ainsi demeurer sécuritaires et suivre les évolutions des systèmes de la GRICS;

Attendu qu'en cas de non-renouvellement de ce contrat de service, nous devons procéder à l'achat de nouvelles licences;

Attendu qu'une demande de prix a été faite à trois soumissionnaires, qui ont répondu ainsi :

CDW : pour un montant de 52 779,20 \$ avant taxes;
Softchoice : pour un montant de 55 261,80 \$ avant taxes;
Bell : n'a pas soumis de prix;

Attendu la recommandation du SRMTI, pour l'achat du contrat de service d'une durée de 3 ans chez CDW au montant indiqué, soit pour la période du 1^{er} mai 2020 au 30 avril 2023.

Sur la proposition de M. Pierre Langlois, appuyée par Mme Paule Corriveau, il est unanimement résolu :

D'accepter le contrat de 3 ans avec CDW au montant global de 52 779,20 \$ (avant taxes), soit un frais annuel d'environ 17 600 \$, le tout selon le document constituant le dossier 3-57-031 déposé à la séance et faisant partie intégrante des présentes.

D'autoriser la directrice du SRMTI à procéder à l'émission des commandes.

M. Christian Provencher, directeur général, approuve la résolution.

3.0 INFORMATION

Il n'y a pas d'information.

4.0 LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Sur la proposition de M. Carl Mercier, la séance est levée à 9 h 25.

Christian Provencher,
Directeur général

Donald Landry,
Secrétaire général